



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-20185>

Département(s) de publication : **69**

Annonce n° **24-20185**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : Métropole de Lyon

**Forme juridique de l'acheteur** : Autorité locale

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Services d'administration générale

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : Missions de détection / localisation de réseaux enterrés - 4 lots

**Description** : Le présent marché est alloti. L'allotissement est géographique. Chaque lot constituera un accord-cadre mono attributaire à bons de commande indépendant avec montants minimum et maximum. Chaque marché sera conclu pour une durée ferme de deux ans reconductible une fois deux années. La sous-traitance n'est pas autorisée pour les travaux de sondages intrusifs (hors amiante)

**Identifiant de la procédure** : 17e70eaa-ac18-485a-9f4a-7dcda4c907bb

**Identifiant interne** : 24EAU15

**Type de procédure** : Ouverte

**La procédure est accélérée** : No

##### 2.1.1 Objet

**Nature du marché** : Marché de travaux

**Nomenclature principale ( cpv )** : 45112100 Travaux de creusement de tranchées

**Nomenclature supplémentaire ( cpv )** : 71351810 Services topographiques

##### 2.1.3 Valeur

**Valeur estimée hors TVA** : 7,600,000 EUR

##### 2.1.4 Informations générales

**Base juridique :**

Directive 2014/24/UE

**2.1.5 Conditions du marché public****Conditions de présentation :**

**Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 4**

**Conditions du marché :**

**Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés : 2**

**2.1.6 Motifs d'exclusion**

Motifs d'exclusion purement nationaux : « Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique.

**Section 5 - Lot****5.1 Lot : LOT-0001**

**Titre :** Secteur Lyon et Villeurbanne

**Description :** La Métropole de Lyon réalise les opérations de travaux d'entretien, de réhabilitation du domaine public et du patrimoine existant sur les 59 communes de la Métropole de Lyon. A ce titre elle exerce la maîtrise d'ouvrage de projets, pour lesquels elle fait appel à des maîtres d'oeuvre privés. Dans certains cas, elle réalise elle-même la maîtrise d'oeuvre de certains projets. La Métropole de Lyon, en tant que responsable de projet, doit, au titre de la réglementation « anti-endommagement de réseaux », réaliser des déclarations de projets de travaux (DT), dès la phase d'élaboration du projet. De plus, la Métropole de Lyon, dans le cadre de la gestion patrimoniale de ses réseaux d'assainissement et d'eau pluviale souhaite classer l'ensemble de ces réseaux en classe A. À ce titre il pourra être demandé au titulaire de chaque lot la réalisation d'investigations complémentaires afin de géo référencer ces réseaux et plus particulièrement les réseaux non visitables. Le présent marché a pour objet des prestations en vue de satisfaire aux exigences des articles L.554-1 à L.554-5 et R.554-1 à R.554-38 du Code de l'Environnement, en particulier celles liées à la réalisation d'investigations complémentaires. Les missions consistent à détecter et géolocaliser en x, y et z et à rattacher sur un plan géoréférencé, un ou plusieurs réseaux publics et privés enterrés et aériens dans une zone d'intervention définie par le maître d'ouvrage. La mission fait appel à des techniques adaptées au site et aux réseaux recherchés. Ces techniques seront de préférence non intrusives. Toutefois, les missions peuvent être circonscrites à un repérage par un sondage (avant-trou) manuel ou faiblement mécanisé en cas de forte densité de réseaux ; La mission comporte également le marquage piquetage au sol des dits réseaux ; accompagné de plans de synthèse des réseaux sur fond de plan géoréférencé fourni par le maître d'ouvrage

**Identifiant interne :** 1

**5.1.1 Objet**

**Nature du marché :** Marché de travaux

**Nomenclature principale ( cpv ):** 45112100 Travaux de creusement de tranchées

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 45112100 Travaux de creusement de tranchées

### 5.1.3 Durée estimée

**Date de début** : 18/05/2026

**Durée** : 24 MONTH

### 5.1.4 Renouvellement

**Nombre maximal de renouvellements** : 1

### 5.1.6 Informations générales

**Il s'agit d'un marché récurrent**

**Participation réservée** : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)**

**Informations complémentaires** : Les candidats sont dans l'obligation de transmettre tous les documents et de communiquer exclusivement par le profil acheteur. L'adresse mail de l'acheteur ne peut pas être utilisée pour poser des questions et déposer des plis. Les justificatifs à remettre au titre de la candidature, les précisions sur les capacités en cas de groupements d'opérateurs économiques et en cas de sous-traitance et le détail des documents à remettre sont présentés à l'article 7.1 "Justificatifs à remettre au titre de la candidature" du règlement de la consultation (Rc). En cas de groupement, les justificatifs seront fournis par le groupement afin de permettre l'appréciation globale des capacités de ses membres. Les candidats se présentant en groupement d'entreprises sont informés que la forme du groupement est laissée à leur libre choix. En cas de groupement conjoint, le mandataire sera solidairement responsable des autres membres. Le mandataire doit obligatoirement être une entreprise de détection et localisation de réseaux certifiée. Il n'est pas exigé que chaque membre ait la totalité des capacités requises pour exécuter le marché public. Si le candidat s'appuie sur les capacités d'autres opérateurs, il justifie des capacités de ces opérateurs et apporte la preuve qu'il en disposera pour l'exécution du marché. Cette preuve peut être apportée par tout moyen approprié. En application de l'article R2151-7 Ccp, un même candidat n'est pas autorisé à présenter pour le marché plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements ou en agissant à la fois en qualité de membre de plusieurs groupements. Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le Ccp. L'Intégralité des documents se trouve sur le profil d'acheteur. Les documents à remettre et relatifs à l'offre sont listés à l'article 7.2 du Rc. Les critères de jugement des offres sont détaillés à l'article 3.5.1 du Rc. Le marché sera financé sur les fonds propres de la Métropole. Paiements : - le mode de règlement du marché est le virement administratif selon les règles de la comptabilité française. Délai de paiement : 30 jours dans les conditions fixées par le Ccp. - Acomptes versés dans les conditions fixées par les articles L.2191-4 et R.2191-20 à R.2191-22 Ccp et selon le Ccap. - Avance accordée dans les conditions des articles L2191-2, L2191-3 à R2191-19 Ccp. - Variation des prix : prix révisables. La date de début des prestations est indicative. Les marchés prendront effet à compter de la date de notification. Précisions concernant les délais d'introduction de recours : - référé précontractuel (Code de Justice Administrative, art. L. 551-1 et suivants et R. 551-1 et suivants) depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat ; - référé contractuel (Cja, art. L. 551-13 et suivants et R.551-7 et suivants) après la signature du contrat, au plus tard le

trente et unième jour suivant la publication au Journal officiel de l'union européenne d'un avis d'attribution du contrat, ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat, ou, en l'absence de la publication d'avis ou de la notification, jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat ; - recours en contestation de validité du contrat ou de certaines de ses clauses qui peut être exercé par les tiers au contrat dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées (Conseil d'état, 4 avril 2014, Département du Tarn-Et-Garonne, no358994)

#### 5.1.7 Marché public stratégique

**Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale :** Autre

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Description :** - Formulaire Dc1, Lettre de candidature \_ Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

**Utilisation de ce critère :** Utilisés

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Description :** - Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels. Déclaration appropriée de banques ou, le cas échéant preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents en cours de validité à la date limite de remise des offres

**Utilisation de ce critère :** Utilisés

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** - Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. être en capacité de réaliser des travaux de même nature et importance dans le domaine de la détection de réseaux ; appréciée notamment au regard d'une référence en détection intrusive Et une référence en détection non intrusive, réalisées au cours des cinq dernières années ou équivalent. Identification professionnelle Fntp 2321 : Travaux de terrassement courants en milieu urbain ou équivalent

**Utilisation de ce critère :** Utilisés

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** Pertinence des modalités de réalisation du chantier de référence

Pondération (points, valeur exacte) : 40

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** Performance en matière de protection de l'environnement

Pondération (points, valeur exacte) : 15

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** Pertinence des moyens humains et techniques et pertinence de l'organisation

Pondération (points, valeur exacte) : 10

**Critère :**

**Type :** Prix

**Description :** Prix

Pondération (points, valeur exacte) : 35

**5.1.11 Documents de marché**

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :** FRA

**Adresse des documents de marché :** <http://www.marchespublics.grandlyon.com>,

**Canal de communication ad hoc :**

**Nom :** AW Solutions

**5.1.12 Conditions du marché public**

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1421044>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 25/03/2024 à 17:00

**Date limite de validité de l'offre :** 6 MONTH

**Informations relatives à l'ouverture publique :**

**Date/heure :** 26/03/2024 à 09:00

**Conditions du marché :**

**Conditions relatives à l'exécution du contrat :** Afin d'encourager l'accès à l'emploi des personnes en insertion rencontrant des difficultés sociales et professionnelles, la Métropole de Lyon est engagée dans une stratégie d'achats socialement

responsables qui se veut exemplaire. Cela se traduit notamment par l'utilisation des clauses d'insertion dans ses marchés publics, associant ainsi les titulaires des marchés publics à sa politique d'insertion, comme le prévoit le Programme Métropolitain d'Insertion pour l'Emploi. Dans un contexte d'intensification du chômage de longue durée éloignant de l'emploi les publics les plus fragiles, considérant que l'article L2112-2 Ccp l'autorise, il s'agit de conclure en faveur de personne(s) éloignée(s) de l'emploi, un ou des contrat(s) de travail pour une durée en heures spécifique à chaque lot. (Cf. Article 20.1 du CCAP)

**Facturation en ligne :** Requise

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, avec remise en concurrence

**Nombre maximal de participants :** 4

**Informations sur le système d'acquisition dynamique**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique :**

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Lyon

### 5.1 Lot : LOT-0002

**Titre :** Secteur Est de la Métropole de Lyon

**Description :** La Métropole de Lyon réalise les opérations de travaux d'entretien, de réhabilitation du domaine public et du patrimoine existant sur les 59 communes de la Métropole de Lyon. A ce titre elle exerce la maîtrise d'ouvrage de projets, pour lesquels elle fait appel à des maîtres d'oeuvre privés. Dans certains cas, elle réalise elle-même la maîtrise d'oeuvre de certains projets. La Métropole de Lyon, en tant que responsable de projet, doit, au titre de la réglementation « anti-endommagement de réseaux », réaliser des déclarations de projets de travaux (DT), dès la phase d'élaboration du projet. De plus, la Métropole de Lyon, dans le cadre de la gestion patrimoniale de ses réseaux d'assainissement et d'eau pluviale souhaite classer l'ensemble de ces réseaux en classe A. À ce titre il pourra être demandé au titulaire de chaque lot la réalisation d'investigations complémentaires afin de géo référencer ces réseaux et plus particulièrement les réseaux non visitables. Le présent marché a pour objet des prestations en vue de satisfaire aux exigences des articles L.554-1 à L.554-5 et R.554-1 à R.554-38 du Code de l'Environnement, en particulier celles liées à la réalisation d'investigations complémentaires. Les missions consistent à détecter et géolocaliser en x, y et z et à rattacher sur un plan géoréférencé, un ou plusieurs réseaux publics et privés enterrés et aériens dans une zone d'intervention définie par le maître d'ouvrage. La mission fait appel à des techniques adaptées au site et aux réseaux recherchés. Ces techniques seront de préférence non intrusives. Toutefois, les missions peuvent être circonscrites à un repérage par un sondage (avant-trou) manuel ou faiblement mécanisé en cas de forte densité de réseaux ; La mission comporte également le marquage piquetage au sol des dits réseaux ; accompagné de plans de synthèse des réseaux sur fond de plan géoréférencé fourni par le maître d'ouvrage

**Identifiant interne :** 2

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Marché de travaux

**Nomenclature principale ( cpv ):** 45112100 Travaux de creusement de tranchées

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 45112100 Travaux de creusement de tranchées

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 71351810 Services topographiques

### 5.1.3 Durée estimée

**Date de début :** 18/05/2026

**Durée :** 24 MONTH

### 5.1.4 Renouvellement

**Nombre maximal de renouvellements :** 1

### 5.1.6 Informations générales

**Il s'agit d'un marché récurrent**

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)**

**Informations complémentaires :** Les candidats sont dans l'obligation de transmettre tous les documents et de communiquer exclusivement par le profil acheteur. L'adresse mail de l'acheteur ne peut pas être utilisée pour poser des questions et déposer des plis. Les justificatifs à remettre au titre de la candidature, les précisions sur les capacités en cas de groupements d'opérateurs économiques et en cas de sous-traitance et le détail des documents à remettre sont présentés à l'article 7.1 "Justificatifs à remettre au titre de la candidature" du règlement de la consultation (Rc). En cas de groupement, les justificatifs seront fournis par le groupement afin de permettre l'appréciation globale des capacités de ses membres. Les candidats se présentant en groupement d'entreprises sont informés que la forme du groupement est laissée à leur libre choix. En cas de groupement conjoint, le mandataire sera solidairement responsable des autres membres. Le mandataire doit obligatoirement être une entreprise de détection et localisation de réseaux certifiée. Il n'est pas exigé que chaque membre ait la totalité des capacités requises pour exécuter le marché public. Si le candidat s'appuie sur les capacités d'autres opérateurs, il justifie des capacités de ces opérateurs et apporte la preuve qu'il en disposera pour l'exécution du marché. Cette preuve peut être apportée par tout moyen approprié. En application de l'article R2151-7 Ccp, un même candidat n'est pas autorisé à présenter pour le marché plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements ou en agissant à la fois en qualité de membre de plusieurs groupements. Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le Ccp. L'intégralité des documents se trouve sur le profil d'acheteur. Les documents à remettre et relatifs à l'offre sont listés à l'article 7.2 du Rc. Les critères de jugement des offres sont détaillés à l'article 3.5.1 du Rc. Le marché sera financé sur les fonds propres de la Métropole. Paiements : - le mode de règlement du marché est le virement administratif selon les règles de la comptabilité française. Délai de paiement : 30 jours dans les conditions fixées par le Ccp. - Acomptes versés dans les conditions fixées par les articles L.2191-4 et R.2191-20 à R.2191-22 Ccp et selon le Ccap. - Avance accordée dans les conditions des articles L2191-2, L2191-3 à R2191-19 Ccp. - Variation des prix : prix révisables. La date de début des prestations est indicative. Les

marchés prendront effet à compter de la date de notification. Précisions concernant les délais d'introduction de recours : - référé précontractuel (Code de Justice Administrative, art. L. 551-1 et suivants et R. 551-1 et suivants) depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat ; - référé contractuel (Cja, art. L. 551-13 et suivants et R.551-7 et suivants) après la signature du contrat, au plus tard le trente et unième jour suivant la publication au Journal officiel de l'union européenne d'un avis d'attribution du contrat, ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat, ou, en l'absence de la publication d'avis ou de la notification, jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat ; - recours en contestation de validité du contrat ou de certaines de ses clauses qui peut être exercé par les tiers au contrat dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées (Conseil d'état, 4 avril 2014, Département du Tarn-Et-Garonne, no358994)

#### 5.1.7 Marché public stratégique

**Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale :** Autre

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Description :** - Formulaire Dc1, Lettre de candidature \_ Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

**Utilisation de ce critère :** Utilisés

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Description :** - Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels. Déclaration appropriée de banques ou, le cas échéant preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents en cours de validité à la date limite de remise des offres

**Utilisation de ce critère :** Utilisés

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** - Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. être en capacité de réaliser des travaux de même nature et importance dans le domaine de la détection de réseaux ; appréciée notamment au regard d'une référence en détection intrusive Et une référence en détection non intrusive, réalisées au cours des cinq dernières années ou équivalent. Identification professionnelle Fntp 2321 : Travaux de terrassement courants en milieu urbain ou équivalent

**Utilisation de ce critère :** Utilisés

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type** : Qualité

**Description** : Pertinence des modalités de réalisation du chantier de référence

Pondération (points, valeur exacte) : 40

**Critère** :

**Type** : Qualité

**Description** : Performance en matière de protection de l'environnement

Pondération (points, valeur exacte) : 15

**Critère** :

**Type** : Qualité

**Description** : Pertinence des moyens humains et techniques et pertinence de l'organisation

Pondération (points, valeur exacte) : 10

**Critère** :

**Type** : Prix

**Description** : Prix

Pondération (points, valeur exacte) : 35

#### 5.1.11 Documents de marché

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles** : FRA

**Adresse des documents de marché** : <http://www.marchespublics.grandlyon.com>,

**Canal de communication ad hoc** :

**Nom** : AW Solutions

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation** :

**Présentation par voie électronique** : Requise

**Adresse de présentation** : <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1421044>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées** : français

**Catalogue électronique** : Non autorisée

**Variantes** : Non autorisée

**Date limite de réception des offres** : 25/03/2024 à 17:00

**Date limite de validité de l'offre** : 6 MONTH

**Informations relatives à l'ouverture publique** :

**Date/heure** : 26/03/2024 à 09:00

### **Conditions du marché :**

**Conditions relatives à l'exécution du contrat :** Afin d'encourager l'accès à l'emploi des personnes en insertion rencontrant des difficultés sociales et professionnelles, la Métropole de Lyon est engagée dans une stratégie d'achats socialement responsables qui se veut exemplaire. Cela se traduit notamment par l'utilisation des clauses d'insertion dans ses marchés publics, associant ainsi les titulaires des marchés publics à sa politique d'insertion, comme le prévoit le Programme Métropolitain d'Insertion pour l'Emploi. Dans un contexte d'intensification du chômage de longue durée éloignant de l'emploi les publics les plus fragiles, considérant que l'article L2112-2 Ccp l'autorise, il s'agit de conclure en faveur de personne(s) éloignée(s) de l'emploi, un ou des contrat(s) de travail pour une durée en heures spécifique à chaque lot. (Cf. Article 20.1 du CCAP)

**Facturation en ligne :** Requisite

#### **5.1.15 Techniques**

##### **Accord-cadre :**

Accord-cadre, avec remise en concurrence

**Nombre maximal de participants :** 4

##### **Informations sur le système d'acquisition dynamique**

Pas de système d'acquisition dynamique

##### **Enchère électronique :**

#### **5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Lyon

#### **5.1 Lot : LOT-0003**

**Titre :** Secteur Ouest de la Métropole de Lyon

**Description :** La Métropole de Lyon réalise les opérations de travaux d'entretien, de réhabilitation du domaine public et du patrimoine existant sur les 59 communes de la Métropole de Lyon. A ce titre elle exerce la maîtrise d'ouvrage de projets, pour lesquels elle fait appel à des maîtres d'oeuvre privés. Dans certains cas, elle réalise elle-même la maîtrise d'oeuvre de certains projets. La Métropole de Lyon, en tant que responsable de projet, doit, au titre de la réglementation « anti-endommagement de réseaux », réaliser des déclarations de projets de travaux (DT), dès la phase d'élaboration du projet. De plus, la Métropole de Lyon, dans le cadre de la gestion patrimoniale de ses réseaux d'assainissement et d'eau pluviale souhaite classer l'ensemble de ces réseaux en classe A. À ce titre il pourra être demandé au titulaire de chaque lot la réalisation d'investigations complémentaires afin de géo référencer ces réseaux et plus particulièrement les réseaux non visitables. Le présent marché a pour objet des prestations en vue de satisfaire aux exigences des articles L.554-1 à L.554-5 et R.554-1 à R. 554-38 du Code de l'Environnement, en particulier celles liées à la réalisation d'investigations complémentaires. Les missions consistent à détecter et géolocaliser en x, y et z et à rattacher sur un plan géoréférencé, un ou plusieurs réseaux publics et privés enterrés et aériens dans une zone d'intervention définie par le maître d'ouvrage. La mission fait appel à des techniques adaptées au site et aux réseaux recherchés. Ces techniques seront de préférence non intrusives. Toutefois, les missions peuvent être circonscrites à un repérage par un sondage

(avant-trou) manuel ou faiblement mécanisé en cas de forte densité de réseaux ; La mission comporte également le marquage piquetage au sol des dits réseaux ; accompagné de plans de synthèse des réseaux sur fond de plan géoréférencé fourni par le maitre d'ouvrage

**Identifiant interne :** 3

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Marché de travaux

**Nomenclature principale ( cpv ):** 45112100 Travaux de creusement de tranchées

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 45112100 Travaux de creusement de tranchées

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 71351810 Services topographiques

#### 5.1.3 Durée estimée

**Date de début :** 18/05/2026

**Durée :** 24 MONTH

#### 5.1.4 Renouvellement

**Nombre maximal de renouvellements :** 1

#### 5.1.6 Informations générales

**Il s'agit d'un marché récurrent**

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)**

**Informations complémentaires :** Les candidats sont dans l'obligation de transmettre tous les documents et de communiquer exclusivement par le profil acheteur. L'adresse mail de l'acheteur ne peut pas être utilisée pour poser des questions et déposer des plis. Les justificatifs à remettre au titre de la candidature, les précisions sur les capacités en cas de groupements d'opérateurs économiques et en cas de sous-traitance et le détail des documents à remettre sont présentés à l'article 7.1 "Justificatifs à remettre au titre de la candidature" du règlement de la consultation (Rc). En cas de groupement, les justificatifs seront fournis par le groupement afin de permettre l'appréciation globale des capacités de ses membres. Les candidats se présentant en groupement d'entreprises sont informés que la forme du groupement est laissée à leur libre choix. En cas de groupement conjoint, le mandataire sera solidairement responsable des autres membres. Le mandataire doit obligatoirement être une entreprise de détection et localisation de réseaux certifiée. Il n'est pas exigé que chaque membre ait la totalité des capacités requises pour exécuter le marché public. Si le candidat s'appuie sur les capacités d'autres opérateurs, il justifie des capacités de ces opérateurs et apporte la preuve qu'il en disposera pour l'exécution du marché. Cette preuve peut être apportée par tout moyen approprié. En application de l'article R2151-7 Ccp, un même candidat n'est pas autorisé à présenter pour le marché plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements ou en agissant à la fois en qualité de membre de plusieurs groupements. Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le Ccp. L'Intégralité des documents se trouve sur le profil d'acheteur. Les documents à remettre et relatifs à l'offre sont listés à l'article 7.2 du Rc. Les critères de jugement des offres sont détaillés à l'article 3.5.1 du Rc. Le marché

sera financé sur les fonds propres de la Métropole. Paiements : - le mode de règlement du marché est le virement administratif selon les règles de la comptabilité française. Délai de paiement : 30 jours dans les conditions fixées par le Ccp. - Acomptes versés dans les conditions fixées par les articles L.2191-4 et R.2191-20 à R.2191-22 Ccp et selon le Ccap. - Avance accordée dans les conditions des articles L2191-2, L2191-3 à R2191-19 Ccp. - Variation des prix : prix révisables. La date de début des prestations est indicative. Les marchés prendront effet à compter de la date de notification. Précisions concernant les délais d'introduction de recours : - référé précontractuel (Code de Justice Administrative, art. L. 551-1 et suivants et R. 551-1 et suivants) depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat ; - référé contractuel (Cja, art. L. 551-13 et suivants et R.551-7 et suivants) après la signature du contrat, au plus tard le trente et unième jour suivant la publication au Journal officiel de l'union européenne d'un avis d'attribution du contrat, ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat, ou, en l'absence de la publication d'avis ou de la notification, jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat ; - recours en contestation de validité du contrat ou de certaines de ses clauses qui peut être exercé par les tiers au contrat dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées (Conseil d'état, 4 avril 2014, Département du Tarn-Et-Garonne, no358994)

#### 5.1.7 Marché public stratégique

**Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale :** Autre

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Description :** - Formulaire Dc1, Lettre de candidature \_ Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

**Utilisation de ce critère :** Utilisés

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Description :** - Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels. Déclaration appropriée de banques ou, le cas échéant preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents en cours de validité à la date limite de remise des offres

**Utilisation de ce critère :** Utilisés

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** - Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. être en capacité de réaliser des travaux de même nature et importance dans le domaine de la détection de réseaux ; appréciée notamment au regard d'une référence en détection intrusive Et une référence en détection non intrusive, réalisées au cours des cinq dernières années ou équivalent. Identification professionnelle Fntp 2321 : Travaux de terrassement courants en milieu urbain ou équivalent

**Utilisation de ce critère :** Utilisés

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** Pertinence des modalités de réalisation du chantier de référence

**Pondération (points, valeur exacte) :** 40

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** Performance en matière de protection de l'environnement

**Pondération (points, valeur exacte) :** 15

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** Pertinence des moyens humains et techniques et pertinence de l'organisation

**Pondération (points, valeur exacte) :** 10

**Critère :**

**Type :** Prix

**Description :** Prix

**Pondération (points, valeur exacte) :** 35

#### 5.1.11 Documents de marché

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :** FRA

**Adresse des documents de marché :** <http://www.marchespublics.grandlyon.com>,

**Canal de communication ad hoc :**

**Nom :** AW Solutions

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1421044>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 25/03/2024 à 17:00

**Date limite de validité de l'offre : 6 MONTH**

**Informations relatives à l'ouverture publique :**

**Date/heure : 26/03/2024 à 09:00**

**Conditions du marché :**

**Conditions relatives à l'exécution du contrat :** Afin d'encourager l'accès à l'emploi des personnes en insertion rencontrant des difficultés sociales et professionnelles, la Métropole de Lyon est engagée dans une stratégie d'achats socialement responsables qui se veut exemplaire. Cela se traduit notamment par l'utilisation des clauses d'insertion dans ses marchés publics, associant ainsi les titulaires des marchés publics à sa politique d'insertion, comme le prévoit le Programme Métropolitain d'Insertion pour l'Emploi. Dans un contexte d'intensification du chômage de longue durée éloignant de l'emploi les publics les plus fragiles, considérant que l'article L2112-2 Ccp l'autorise, il s'agit de conclure en faveur de personne(s) éloignée(s) de l'emploi, un ou des contrat(s) de travail pour une durée en heures spécifique à chaque lot. (Cf. Article 20.1 du CCAP)

**Facturation en ligne :** Requise

**5.1.15 Techniques**

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, avec remise en concurrence

**Nombre maximal de participants :** 4

**Informations sur le système d'acquisition dynamique**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique :**

**5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Lyon

**5.1 Lot : LOT-0004**

**Titre :** Secteur Nord de la Métropole de Lyon

**Description :** La Métropole de Lyon réalise les opérations de travaux d'entretien, de réhabilitation du domaine public et du patrimoine existant sur les 59 communes de la Métropole de Lyon. A ce titre elle exerce la maîtrise d'ouvrage de projets, pour lesquels elle fait appel à des maîtres d'oeuvre privés. Dans certains cas, elle réalise elle-même la maîtrise d'oeuvre de certains projets. La Métropole de Lyon, en tant que responsable de projet, doit, au titre de la réglementation « anti-endommagement de réseaux », réaliser des déclarations de projets de travaux (DT), dès la phase d'élaboration du projet. De plus, la Métropole de Lyon, dans le cadre de la gestion patrimoniale de ses réseaux d'assainissement et d'eau pluviale souhaite classer l'ensemble de ces réseaux en classe A. À ce titre il pourra être demandé au titulaire de chaque lot la réalisation d'investigations complémentaires afin de géo référencer ces réseaux et plus particulièrement les réseaux non visitables. Le présent marché a pour objet des prestations en vue de satisfaire aux exigences des articles L.554-1 à L.554-5 et R.554-1 à R. 554-38 du Code de l'Environnement, en particulier celles liées à la réalisation d'investigations complémentaires. Les missions consistent à détecter et géolocaliser en x, y et z et à rattacher

sur un plan géoréférencé, un ou plusieurs réseaux publics et privés enterrés et aériens dans une zone d'intervention définie par le maître d'ouvrage. La mission fait appel à des techniques adaptées au site et aux réseaux recherchés. Ces techniques seront de préférence non intrusives. Toutefois, les missions peuvent être circonscrites à un repérage par un sondage (avant-trou) manuel ou faiblement mécanisé en cas de forte densité de réseaux ; La mission comporte également le marquage piquetage au sol des dits réseaux ; accompagné de plans de synthèse des réseaux sur fond de plan géoréférencé fourni par le maître d'ouvrage

**Identifiant interne :** 4

#### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Marché de travaux

**Nomenclature principale ( cpv ):** 45112100 Travaux de creusement de tranchées

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 45112100 Travaux de creusement de tranchées

**Nomenclature supplémentaire ( cpv ):** 71351810 Services topographiques

#### 5.1.3 Durée estimée

**Date de début :** 18/05/2026

**Durée :** 24 MONTH

#### 5.1.4 Renouvellement

**Nombre maximal de renouvellements :** 1

#### 5.1.6 Informations générales

**Il s'agit d'un marché récurrent**

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP)**

**Informations complémentaires :** Les candidats sont dans l'obligation de transmettre tous les documents et de communiquer exclusivement par le profil acheteur. L'adresse mail de l'acheteur ne peut pas être utilisée pour poser des questions et déposer des plis. Les justificatifs à remettre au titre de la candidature, les précisions sur les capacités en cas de groupements d'opérateurs économiques et en cas de sous-traitance et le détail des documents à remettre sont présentés à l'article 7.1 "Justificatifs à remettre au titre de la candidature" du règlement de la consultation (Rc). En cas de groupement, les justificatifs seront fournis par le groupement afin de permettre l'appréciation globale des capacités de ses membres. Les candidats se présentant en groupement d'entreprises sont informés que la forme du groupement est laissée à leur libre choix. En cas de groupement conjoint, le mandataire sera solidairement responsable des autres membres. Le mandataire doit obligatoirement être une entreprise de détection et localisation de réseaux certifiée. Il n'est pas exigé que chaque membre ait la totalité des capacités requises pour exécuter le marché public. Si le candidat s'appuie sur les capacités d'autres opérateurs, il justifie des capacités de ces opérateurs et apporte la preuve qu'il en disposera pour l'exécution du marché. Cette preuve peut être apportée par tout moyen approprié. En application de l'article R2151-7 Ccp, un même candidat n'est pas autorisé à présenter pour le marché plusieurs offres en agissant à la fois en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements ou en agissant à la fois en qualité de membre de plusieurs groupements. Le candidat individuel, ou chaque

membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le Ccp. L'Intégralité des documents se trouve sur le profil d'acheteur. Les documents à remettre et relatifs à l'offre sont listés à l'article 7.2 du Rc. Les critères de jugement des offres sont détaillés à l'article 3.5.1 du Rc. Le marché sera financé sur les fonds propres de la Métropole. Paiements : - le mode de règlement du marché est le virement administratif selon les règles de la comptabilité française. Délai de paiement : 30 jours dans les conditions fixées par le Ccp. - Acomptes versés dans les conditions fixées par les articles L.2191-4 et R.2191-20 à R.2191-22 Ccp et selon le Ccap. - Avance accordée dans les conditions des articles L2191-2, L2191-3 à R2191-19 Ccp. - Variation des prix : prix révisibles. La date de début des prestations est indicative. Les marchés prendront effet à compter de la date de notification. Précisions concernant les délais d'introduction de recours : - référé précontractuel (Code de Justice Administrative, art. L. 551-1 et suivants et R. 551-1 et suivants) depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat ; - référé contractuel (Cja, art. L. 551-13 et suivants et R.551-7 et suivants) après la signature du contrat, au plus tard le trente et unième jour suivant la publication au Journal officiel de l'union européenne d'un avis d'attribution du contrat, ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat, ou, en l'absence de la publication d'avis ou de la notification, jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat ; - recours en contestation de validité du contrat ou de certaines de ses clauses qui peut être exercé par les tiers au contrat dans un délai de 2 mois à compter des mesures de publicité appropriées (Conseil d'état, 4 avril 2014, Département du Tarn-Et-Garonne, no358994)

#### 5.1.7 Marché public stratégique

**Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale :** Autre

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Aptitude à exercer l'activité professionnelle

**Description :** - Formulaire Dc1, Lettre de candidature \_ Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)

**Utilisation de ce critère :** Utilisés

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Description :** - Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels. Déclaration appropriée de banques ou, le cas échéant preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents en cours de validité à la date limite de remise des offres

**Utilisation de ce critère :** Utilisés

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Description :** - Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. être en capacité de réaliser des travaux de même nature et importance dans le domaine de la détection de réseaux ; appréciée notamment

au regard d'une référence en détection intrusive Et une référence en détection non intrusive, réalisées au cours des cinq dernières années ou équivalent.  
Identification professionnelle Fntp 2321 : Travaux de terrassement courants en milieu urbain ou équivalent

**Utilisation de ce critère :** Utilisés

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** Pertinence des modalités de réalisation du chantier de référence

Pondération (points, valeur exacte) : 40

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** Performance en matière de protection de l'environnement

Pondération (points, valeur exacte) : 15

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** Pertinence des moyens humains et techniques et pertinence de l'organisation

Pondération (points, valeur exacte) : 10

**Critère :**

**Type :** Prix

**Description :** Prix

Pondération (points, valeur exacte) : 35

#### 5.1.11 Documents de marché

**Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles :** FRA

**Adresse des documents de marché :** <http://www.marchespublics.grandlyon.com>,

**Canal de communication ad hoc :**

**Nom :** AW Solutions

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1421044>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique** : Non autorisée

**Variantes** : Non autorisée

**Date limite de réception des offres** : 25/03/2024 à 17:00

**Date limite de validité de l'offre** : 6 MONTH

**Informations relatives à l'ouverture publique** :

**Date/heure** : 26/03/2024 à 09:00

**Conditions du marché** :

**Conditions relatives à l'exécution du contrat** : Afin d'encourager l'accès à l'emploi des personnes en insertion rencontrant des difficultés sociales et professionnelles, la Métropole de Lyon est engagée dans une stratégie d'achats socialement responsables qui se veut exemplaire. Cela se traduit notamment par l'utilisation des clauses d'insertion dans ses marchés publics, associant ainsi les titulaires des marchés publics à sa politique d'insertion, comme le prévoit le Programme Métropolitain d'Insertion pour l'Emploi. Dans un contexte d'intensification du chômage de longue durée éloignant de l'emploi les publics les plus fragiles, considérant que l'article L2112-2 Ccp l'autorise, il s'agit de conclure en faveur de personne(s) éloignée(s) de l'emploi, un ou des contrat(s) de travail pour une durée en heures spécifique à chaque lot. (Cf. Article 20.1 du CCAP)

**Facturation en ligne** : Requisite

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre** :

Accord-cadre, avec remise en concurrence

**Nombre maximal de participants** : 4

**Informations sur le système d'acquisition dynamique**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique** :

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de recours** : Tribunal administratif de Lyon

## Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

**Nom officiel** : Avenue-Web Systèmes

**Numéro d'enregistrement** : 443928874

**Ville** : Seyssinet-Pariset

**Code postal** : 38170

**Pays** : France

**Adresse électronique** : publications-joue@aws-france.com

**Téléphone** : +33480041260

**Rôles de cette organisation** :

**TED eSender**

#### 8.1 ORG-0002

**Nom officiel** : Métropole de Lyon

**Numéro d'enregistrement** : 20004697700019

**Adresse postale** : 20 rue du Lac Cs 33569

**Ville** : Lyon

**Code postal** : 69505

**Pays** : France

**Point de contact** : Le Président

**Adresse électronique** : eau-marches@grandlyon.com

**Téléphone** : 0478634040

**Adresse internet** : <http://www.grandlyon.com>

**Profil de l'acheteur** : <http://www.marchespublics.grandlyon.com>

**Rôles de cette organisation** :

**Acheteur**

#### 8.1 ORG-0003

**Nom officiel** : Tribunal administratif de Lyon

**Numéro d'enregistrement** : 656479

**Adresse postale** : 184 rue Duguesclin

**Ville** : Lyon

**Code postal** : 69433

**Pays** : France

**Adresse électronique** : greffe.ta-lyon@juradm.fr

**Téléphone** : 0478141010

**Télécopieur** : 0478141065

**Adresse internet** : <https://www.telerecours.fr>

**Rôles de cette organisation** :

**Organisation chargée des procédures de recours**

## Section 11 - Informations relatives à l'avis

### 11.1 Informations relatives à l'avis

**Identifiant/version de l'avis** : feea199c-5188-4f77-88e0-a18e385eb9c6 - 01

**Type de formulaire** : Mise en concurrence

**Type d'avis** : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis** : 17/02/2024 à 19:10

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible** : français

## 11.2 Informations relatives à la publication

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication** : 17/02/2024